



RAPPORT FINANCIER SUR LES COMPTES 2024

2024 a marqué une nouvelle phase de réorganisation de la LPO OCCITANIE sur le plan administratif, qui devra être suivie en 2025 d'une réorganisation de fonctionnement rendue nécessaire par les résultats en forte dégradation.

Nous avons prévu que 2024 serait une année d'effort et de normalisation, mais en raison des difficultés rencontrées, cela a été surtout une année d'efforts...

Nous avons finalement recruté un directeur général en octobre 2024, après plusieurs appels de candidature demeurés infructueux.

Et en 2025, son assistance administrative a été recrutée.

Pour mémoire, la responsable administrative et financière recrutée lors de la fusion s'était révélée en inadéquation avec le poste, ce qui avait donné lieu à un long arrêt maladie se terminant par une rupture conventionnelle.

Nous avons donc lancé une nouvelle procédure de recrutement courant 2023, mais la candidate retenue s'était désistée au moment de prendre son poste.

Nous avons alors lancé un appel à candidature de directeur général, et non plus de responsable financier, en continuant d'externaliser la comptabilité en cabinet et en informatisant au maximum les tâches administratives.

Mais l'absence de pôle administratif fonctionnel et de direction générale a eu pour conséquence, outre la surcharge des directeurs, un certain pilotage « à vue », chaque direction territoriale fonctionnant selon le principe de subsidiarité - et privilégiant assez naturellement le départemental au profit du régional.

La direction territoriale de l'Hérault, qui est la plus grosse direction de l'Occitanie avec près de 50% de ses recettes, a subi la démission de son directeur, Nicolas Saulnier, qui avait été une cheville ouvrière de la fusion, ainsi que de la responsable du centre de soins, puis du coordinateur du pôle protection de la nature.

Ces démissions ont entraîné une grosse désorganisation de la DT, mais aussi de la structure régionale.

Les projets en cours ont été terminés à l'aide d'une importante sous-traitance, et souvent à perte, d'autres salariés ayant quitté l'Hérault.

Les travaux d'extension des bureaux et la salle de quarantaine du centre de soins ont dû être interrompus lorsque le bâtiment a été hors d'eau, faute des subventions prévues, et de prêt, les banques refusant son financement, en raison de la baisse de trésorerie.

Le chiffre d'affaires est passé de 2.419.718€ en 2023 à 2.633.283€ en 2024, progressant de 8.8%.

La progression d'activité de l'Occitanie a donc continué, même si elle a été moins forte qu'en 2023, avec 42 employés à temps plein (ETP).

Si l'activité d'expertise est restée stable (964.496€), les prestations d'animation ont augmenté de 36% (365.192€).

Corollairement, les charges d'exploitation ont augmenté de 15% (2.876.831€ en 2024 et 2.512.258€

en 2023) ; toutes les charges ont augmenté, externes et internes : salaires, et frais de gestion et administratifs, avec un nouveau bureau à Montpellier pour les postes support, financés seulement partiellement par la LPO France.

Les dons ont également baissé de 43% (73.417€ en 2024 au lieu de 105.135€ en 2023).

Tout cela a conduit à un déficit d'exploitation (activité réalisée moins les charges pour réaliser cette activité) de (191.265€) contre (-61.031€) en 2023 et un déficit net fiscal de 102.978€ (89.290€ en 2023).

Cette perte a été financée par notre trésorerie, qui est passée de 1.109.587€ en 2023 à 673.949€ en 2024, soit une fonte de 60% (le décalage provenant de la comptabilité qui est tenue en produits réalisés, et non pas encaissés).

Il est crucial pour la LPO Occitanie de procéder à des modifications importantes en 2025, entre autres en recentrant ses activités et revoyant ses grilles tarifaires...

Il en va de sa continuation même.

Villeveyrac, le 14/06/2025

Catherine Douysset
Trésorière de la LPO OCCITANIE

